

Zeitschrift: Revue suisse de photographie
Herausgeber: Société des photographes suisses
Band: 1 (1889)
Heft: 5

Artikel: Lette à la "Revue"
Autor: J.D.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-523904>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Lettre à la « Revue ».

Paris, 22 octobre 1889.

« Monsieur le rédacteur,

« On lit couramment dans la *Revue suisse de photographie* les vocables : orthochromatique et isochromatique.

« Permettez-moi, à ce sujet, quelques observations. Le malheur veut qu'orthochromatique ne soit pas français, et que tous deux signifient autre chose que ce qu'on entend leur faire dire.

« On sent très bien l'intention de celui qui a inventé l'application de ces mots à la photographie. Le pauvre homme devait être embarrassé par l'indigence de la langue française ; il s'en est tiré en demandant au grec de venir à son secours et, lâchement, le grec l'a mis dedans.

« Que s'agit-il de définir ? Un procédé par lequel on corrige l'infirmité de la plaque ordinaire à donner exactement la valeur des couleurs.

« Si j'en crois Littré, isochromatique veut dire : dont la teinte est uniforme. Quant au mot : orthochromatique, il me semble inventé pour faire concurrence commerciale au premier.

« Les deux adjectifs grecs *ἴσος* et *ορθός* sont à peu près synonymes et signifient tous deux : juste.

« Les deux mots en cause se traduirraient donc par : procédé qui donne la couleur exacte ; or comme l'artifice qualifié ainsi ne donne pas de couleur, il faut avoir recours à une lourde périphrase pour traduire la pensée du parrain de ces vocables : procédé par lequel les couleurs des objets n'empêchent pas ceux-ci d'être reproduits avec leur valeur lumineuse propre.

« Et puisque nous sommes en plein dans la fantaisie, je propose comme plus juste le mot *orthophotique*, c'est-à-dire procédé qui donne les rayons exacts.

« Mon observation a tout juste la valeur que vous voudrez bien lui donner.

« Agréez, etc. »

J. D.

Nous sommes heureux que notre correspondant ait soulevé cette intéressante question. Il est sûr que les vocables *iso-* et *orthochromatiques* n'ont qu'une signification mensongère et conventionnelle. Le mot *orthophotique* nous paraît préférable ; cependant est-il bien exact ?

Notre œil classe les sept couleurs du spectre d'après l'intensité lumineuse qui est le propre de chacune ; la plaque photographique est impressionnée par ces mêmes couleurs, non pas en proportion de l'intensité lumineuse, mais d'après la propriété chimique que chacune possède plus ou moins, de décomposer les sels d'argent. L'action physique de luire qui frappe notre œil, l'action chimique de détruire qui impressionne la plaque ne vont pas parallèlement. Notre œil est *orthochromatique*, la plaque ordinaire est *orthoactinique*. Le mot *orthophotique* rappelle-t-il bien la propriété chimique des rayons qui est seule en cause en photographie ? Il ne paraît pas, et c'est là, croyons-nous, une lacune. Ce n'est pas l'action *lumineuse* que le mot doit rappeler, c'est l'action *chimique*. Nous disions tout à l'heure que la plaque ordinaire est *orthoactinique*. En effet, elle rend exactement la puissance relative des divers rayons à décomposer le bromure d'argent. Une plaque qui n'exprimerait pas cette puissance relative, une plaque où l'actinisme des rayons serait faussé, où le vert, le rouge, finiraient par attaquer le bromure d'argent dans une certaine mesure, cette plaque aurait des propriétés en dehors de celles de la plaque ordinaire, elle ne serait plus *orthoactinique*, mais bien *paractinique*. Or c'est le propre des plaques iso- et orthochromatiques. Nous demandons à notre correspondant si ce mot lui agrée.